

Comparaison des réseaux urbains français et allemand

2000	
Paris : 11 200 000	Ruhr : 9 300 000
Lyon : 1 650 000	Berlin : 4 050 000
Marseille-Aix : 1 500 000	Hambourg : 3 250 000
Lille : 1 150 000	Francfort : 2 700 000
Toulouse : 960 000	Stuttgart : 2 500 000
Nice 950 000	Munich : 2 350 000
Bordeaux : 925 000	Mannheim : 1 550 000
Nantes : 700 000	Hanovre : 1 100 000
Strasbourg : 600 000	Dresde : 1 050 000
Toulon : 550 000	Nuremberg : 1 000 000

Les acteurs de l'aménagement du territoire

La répartition des compétences depuis la loi Defferre (2 mars 1982)					
	Communes	Intercommunalité	Départements	Régions	Etat
Urbanisme	Permis de construire				Protection du patrimoine architectural
Routes	Chemins ruraux		Routes départementales		
Voies navigables				Ports fluviaux et voies navigables	
Ports maritimes	Ports de plaisance		Ports de commerce et de pêche		Ports d'intérêt national
Enseignement public	Ecoles élémentaires et maternelles		Collèges et transports scolaires	Lycées et établissement d'éducation spéciale	Universités
Formation professionnelle				Apprentissage et formation professionnelle	
Aides à l'aménagement rural et à l'environnement			Aides à l'électrification, au remembrement, aux équipements touristiques et hydrauliques	Parcs naturels régionaux	Parcs naturels nationaux
Autres		Nouveaux domaines de compétence : traitement ordures, ramassage scolaire, équipements de loisirs, et bien d'autres			